



Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 76 500 000 dollars US

Siège social : Boulevard Hourcq - Port-Gentil BP 525 (République gabonaise)
RCCM Port-Gentil 2000 B 00011

AVIS FINANCIER

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 28 MAI 2014

L'Assemblée générale ordinaire de la Société Total Gabon réunie le mercredi 28 mai 2014 à Libreville a approuvé les comptes de l'exercice 2013 qui font apparaître un résultat net de 302 millions de dollars.

L'Assemblée a approuvé la distribution d'un dividende net d'impôts de 34,00 dollars par action au titre de l'exercice 2013.

Le Conseil d'administration réuni ce même jour, mercredi 28 mai 2014, a adopté les modalités suivantes de paiement de ce dividende.

- Le dividende de 34,00 dollars par action sera payé en euros à compter du 16 juin 2014 pour une contre valeur de 24,99 euros sur la base du cours du dollar US de la Banque Centrale Européenne du 28 mai 2014 (ou sa contre valeur en Francs CFA) fixé à 0,7349 euro pour un dollar US.
- Le paiement sera effectué auprès des établissements suivants :
 - Au Gabon : Union Gabonaise de Banque (UGB) ;
 - En France : BNP Paris Securities Services en tant qu'établissement centralisateur et tout établissement financier teneur de compte.

Contacts Presse Gabon : Mathurin Mengue-Bibang

+ 241 1 55 63 29